Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/08/2026 - B2026/007483 - 2023 B 00249 - 949 281 190 - ABIDAL HOLDING

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	227 496		227 496	227 496		
	Créances rattachées à des participations	8 025		8 025		8 025	
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	**235 536**		**235 536**	**227 511**	**8 025**	**3.53**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	122		122	254	-132	-51.95
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 484		1 484	12 849	-11 364	-88.45
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	**1 606**		**1 606**	**13 103**	**-11 496**	**-87.74**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	**237 142**		**237 142**	**240 614**	**-3 471**	**-1.44**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 135 590)	135 590	135 590		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	13 559		13 559	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 667		4 667	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 654	18 226	-8 571	-47.03
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	1 326	402	924	229.85
	Total I	164 796	154 218	10 578	6.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	71 336	84 068	-12 732	-15.14
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 010	2 328	-1 318	-56.62
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	72 346	86 396	-14 050	-16.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	237 142	240 614	-3 471	-1.44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	14 729	15 675		

A.C

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 052	3 185	-2 133	-66.98
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 052	3 185	-2 133	-66.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 052	-3 185	2 133	66.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	15 000	25 000	-10 000	-40.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	150		150	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	15 150	25 000	-9 850	-39.40
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 520	3 188	333	10.44
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 520	3 188	333	10.44
2. Résultat financier (V-VI)	11 630	21 812	-10 182	-46.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 578	18 628	-8 049	-43.21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	924	402	522	129.85
Total VIII	924	402	522	129.85
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-924	-402	-522	-129.85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	15 150	25 000	-9 850	-39.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 496	6 774	-1 278	-18.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 654	18 226	-8 571	-47.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SARL AGECA CONSEILS SAINT-QUAY

AC

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Titres immobilisés	13
Créances immobilisées	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 237 142.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 9 654.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif ne mérite d'être mentionné.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 28/02/2025 cession des titres détenus dans la SARL WEST COAST 22.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	227 496		8 025
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	227 511		8 025
TOTAL GENERAL	227 511		8 025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			235 521	235 521
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			235 536	235 536
TOTAL GENERAL			235 536	235 536

Etat des amortissements

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				924	
TOTAL				924	
TOTAL GENERAL				924	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 025	8 025	
Débiteurs divers	122	122	
TOTAL	8 147	8 147	

A.C

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	615	615		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	70 721	13 104	57 617	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010	1 010		
TOTAL	72 346	14 729	57 617	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 622			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95 500
Total	95 500

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT AGRICOLE
Montant initial de cette garantie : 95 500
Montant restant dû en capital : 70 721
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/10/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENTS DES PARTS

A.C

ABIDAL HOLDING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 135 590 Euros

Siège social : 1 Rue des Genets
56 300 LE SOURN

RCS LORIENT 949 281 190

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Section 1 - Affectation

L'associé unique décide de distribuer 13 559 € de dividendes, soit de distribuer le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9 654 € et de prélever sur les réserves la somme de 3 905 € :

- Dividendes, soit.....13 559 €

Après cette affectation, le solde du compte " Réserves facultatives " qui s'élève à 4 667 € sera ainsi porté à 762 €.

Section 2 - Distribution de dividendes

L'associé unique personne physique recevra ainsi un dividende unitaire de 1 € brut duquel il convient de déduire le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % (composé des contributions et prélèvements sociaux de 17,20 % et de l'acompte d'impôt sur le revenu de 12,80 %), soit 0,30 €, d'où un dividende net à percevoir de 0,70 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Cependant, chaque associé peut être dispensé, sur sa demande expresse, de l'acompte de 12,80 % à la condition que son revenu fiscal de référence de l'avant dernière année soit inférieur à 75 000 euros ou 50 000 euros selon sa situation de famille pour les dividendes et 50 000 euros ou 25 000 euros pour les autres revenus. Ces dividendes seront ensuite soumis au barème progressif de l'IRPP, sur option, après application de l'abattement de 40 %. Les prélèvements détaillés ci-dessus viendront en déduction de l'IRPP dû ou seront, le cas échéant, remboursés.

Faute pour l'associé de manifester son intention d'être dispensé du paiement du prélèvement forfaitaire non libératoire dans le délai prescrit, il sera réputé avoir implicitement pris la décision de s'acquitter de ce prélèvement non libératoire.

Section 3 – Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour copie certifiée conforme,
Christophe ABIDAL,
Gérant associé unique

